Avril 2019 N°3

Le Bulletin Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

Comptes de gestion et comptes administratifs 2018

Le 26 février 2019, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2018. Les graphiques suivants illustrent l'exécution des dépenses et des investissements engagés ou réalisés. Les actions menées et les services rendus à la population.
Les chiffres témoignent de la santé financière de notre commune.

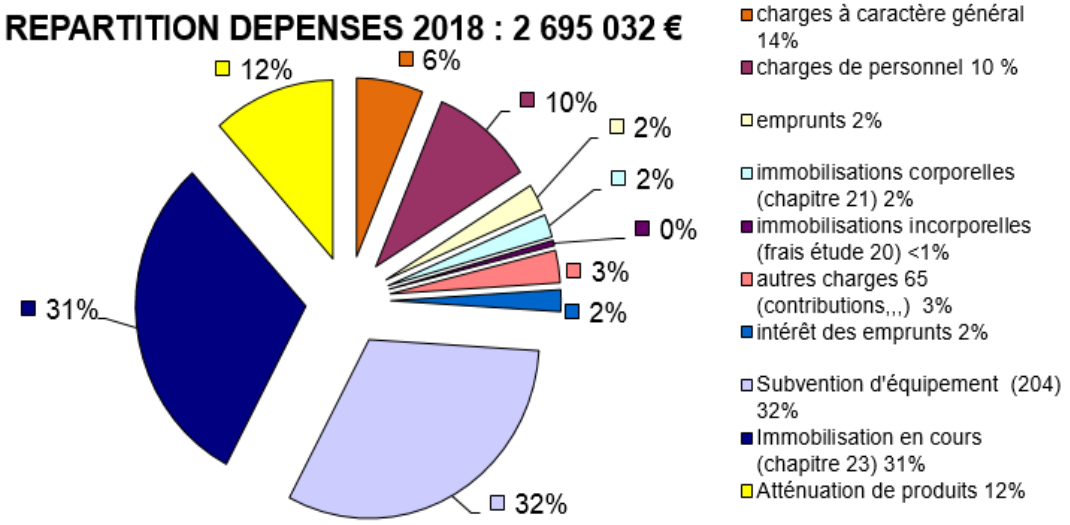

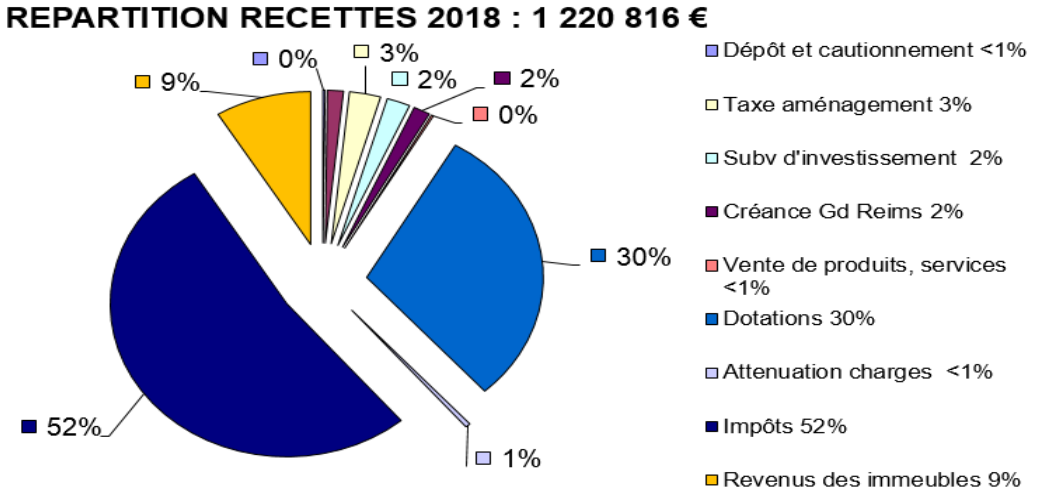

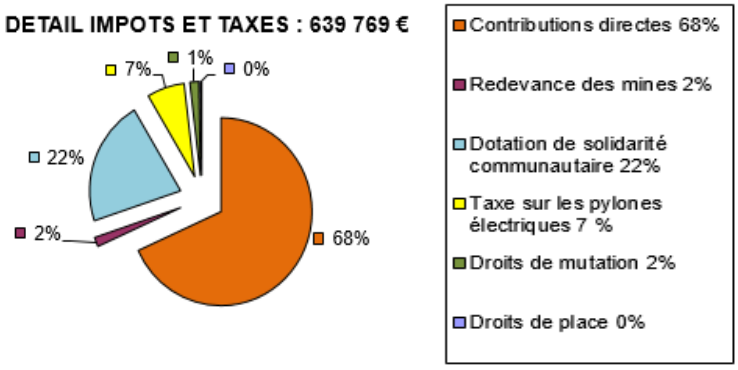

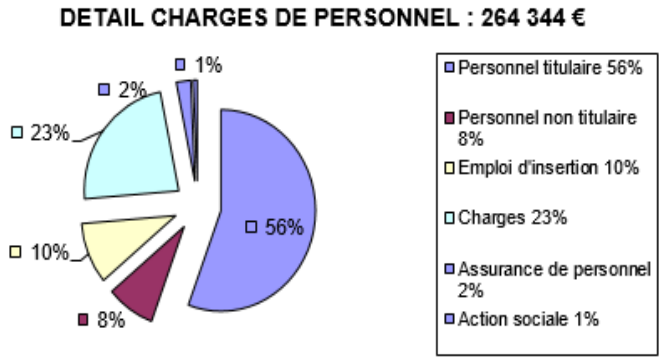

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Conseil Municipal du 04 avril 2019 :

- Comptes de gestion et administratifs 2018
- Taxes 2019
- Vote budgets 2019
- Trésor public
- Avancement de grade
- Intention Voirie
- Tableau vert
- Bureau AF
- Avenant S d Fêtes
- Chasse aux œufs
- Village propre
- 8 mai 2019
- Analyse eau
- Passeport et CNI
- Fanfare
- Elections européennes

Vie Locale

- Bal SLP Foot
- Equipe féminine Foot
- Vide grenier SLP Foot
- Réunion maternelle
- Loto élémentaire
- Contrats eaux

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- CLAUDE Ludovic
- DEFFERRARD Marcel
- DELAVACQUERIE Nathalie
- GAPE Amélie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- LECLERC Manuel
- SEVERS Olivier

Absents excusés

- AUFFRAY Nathalie
- BUAT Frédérique (pouvoir transmis)
- CERCEAU Sophie (pouvoir transmis)
- FORTIER Éric
- LETINOIS Fanny (pouvoir transmis)
- LUBIATO Mikaël
- SIMONNET Marina (pouvoir transmis)

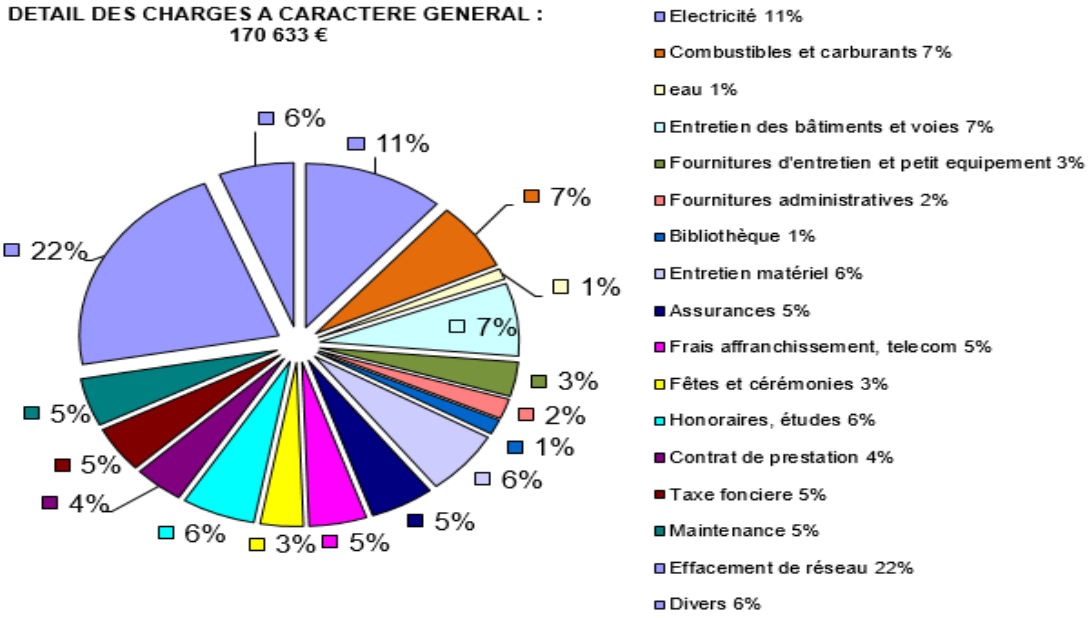

Permanences Trésor public

Permanences de 9h à 11h30
de la direction des finances publiques à la Maire de Pontfaverger-M :
- Jeudi 25 avril
- Jeudi 2 ou 9 mai (date à confirmer)
- Jeudi 16 mai
- Jeudi 23 mai

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vote des taux des taxes 2019

Vu l'état 1259 faisant apparaitre une recette globale des 3 taxes d'un montant de 449 513 euros,.
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant l'analyse financière 2018 éditée par les services de la DRFIP.
Pour Pontfaverger-M., les taux d'imposition communaux proposés sont les suivants :
Taxe d'habitation : 17.04 % Taxe foncière (bâti) : 19.96 % Taxe foncière (non bâti) : 8.36 %
Considérant les propositions budgétaires établies pour l'exercice 2019, le Conseil Municipal décide de fixer les taux des 3 taxes locales qui s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation 17,04 % soit 236 856 €
TFPB 19,96 % soit 201 396 €
TFPNB 8,36 % soit 11 261 €

Par conséquent, les taux des taxes locales restent identiques.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Vote des budgets 2019

Des projets de budget (budget général et CCAS) sont soumis aux membres du Conseil Municipal.
Les membres du Conseil Municipal signent le budget 2019, qu'ils arrêtent définitivement aux chiffres suivants :
BUDGET GENERAL :
Recettes fonctionnement : 2 534 320,00 € Recettes investissement : 1 971 431,00 €
Dépenses fonctionnement : 2 534 320,00 € Dépenses investissement : 1 971 431,00 €
Excédent : néant
BUDGET CCAS :
Recettes fonctionnement : 25 196,00 €
Dépenses fonctionnement : 25 196,00 €
Excédent : néant

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Création de poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des avancements 2019, il convient de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe. Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal 2ème classe, à hauteur de 35/35ème.
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget. Cette création permet l'avancement de M RICHARD Alain.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Déclaration d'intention GR – Travaux de voirie et enfouissement de réseaux pour 2020 et 2021.

Compte-tenu des compétences exercées par la Communauté Urbaine du Grand Reims, il convient de formuler une déclaration d'intention afin de demander la prise en charge des travaux de voirie que la Commune souhaite voir réaliser par le Grand Reims en 2020 et 2021.
Le Conseil Municipal décide de solliciter le Grand Reims pour la réalisation des travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux suivants :
2020 : Enfouissement de réseaux rue de Moscou et rue de Châlons, Travaux de voirie rue du Pont Saint Médard
2021 : Enfouissement de réseaux rue de Reims, Travaux de voirie rue de Bétheniville

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.
Cette délibération complète les délibérations n° 48/2017, 35/2018 et 59/2018.

Déclaration d'intention GR – Mise à jour du tableau vert

Compte-tenu d'aménagements futurs, il convient de formuler une déclaration d'intention afin de demander la mise à jour du tableau vert communal par le Grand Reims.
La mise à jour concerne l'ajout du CR dit de Saint Médard (en partie) ainsi que le CR du Mont Pilloire.
Il est précisé que ces 2 voiries sont actuellement inscrites au tableau jaune.
Le Conseil Municipal décide de solliciter le Grand Reims pour la mise à jour du tableau vert avec l'ajout des voiries suivantes :
Le Chemin Rural dit de Saint Médard (en partie) et le Chemin Rural du Mont Pilloire.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Renouvellement des membres du Bureau de l'AF de Pontfaverger-M

Il est rappelé que le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est estimé à 8 membres (non compris les membres de droit à savoir le représentant du Conseil Municipal et le représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT)). Le Conseil Municipal désigne, en qualité de membres du Bureau de l'Association Foncière, les propriétaires suivant :

- M Charles Emile MATHY - M Jean OUDIN
- M Maxime THOMAS - M Jean-Luc CARANJOT

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.
Cette délibération annule et remplace la délibération n°4/2019 du 31 janvier 2019.

Avenant marché salle polyvalente – Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire expose qu'il convient de calculer le forfait définitif de rémunération du Maître d'œuvre, Madame Pascale DUBOIS, Architecte. Le coût prévisionnel des travaux étant de 283 088,70 €, le taux de rémunération est donc fixé au taux de 10 %. Ainsi, le forfait définitif de rémunération est arrêté à la somme de 28 309 €.
Le Conseil Municipal décide d'accepter l'avenant au marché au contrat de maîtrise d'œuvre et de fixer le montant définitif de rémunération à 10 %, soit 28 309 € HT.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Chasse aux œufs

Le samedi 13 avril, nos petites têtes blondes ont participé avec amusement et gourmandise aux animations et jeux en bois afin de récolter un sac d'œufs en chocolat.
Ce moment de fête proposé par le CCAS fut un moment très apprécié de tous.

Cérémonie du 8 Mai

Place de la Mairie à 11h30

Départ du défilé vers le Monument aux Morts
Dépôt de gerbe
Allocutions et sonneries
Chants des élèves
Retour du cortège Place de la Mairie
Distribution de brioches
Vin d'honneur

POUR UNE FANFARE CENTENAIRE

Lors des cérémonies de célébration du Centenaire de la libération du village de Pontfaverger-M, la fanfare a effectué sa dernière prestation. Depuis près de 100 ans, elle accompagnait toutes les commémorations du village. Un petit groupe de Pontfabriciens de tout âge a donc décidé de poursuivre non seulement cette tradition mais aussi cette belle aventure intergénérationnelle et citoyenne.
Une première rencontre s'est déroulée le vendredi 30 mars en Mairie. Une association devrait voir prochainement le jour avec le soutien de la municipalité.
Pour fonctionner au mieux, l'association a de multiples besoins. Elle sollicite la mise à disposition d'instruments : clairons, tambours, caisses claires, grosses caisses, cymbales et trompette à piston, voire un triangle ! Sont également les bienvenues, toutes personnes possédant des connaissances d'enseignement de morceaux tels que les sonneries de garde à vous, d'ouverture et fermeture du ban, le drapeau, l'appel aux morts… et si tout va bien, pourquoi pas la Marseillaise.
Les répétitions auront lieu les vendredis de 19h à 20h à la mairie à compter du 26 avril. Les bénévoles de tout âge sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe et invités à s'inscrire en Mairie.
Pour tout renseignement, contacter Mme Amélie GAPE au 06 60 64 57 36 hors temps scolaire. Le don est possible à la Mairie de Pontfaverger joignable au 03 26 48 72 09.
Possibilité de venir chercher les instruments à domicile.

Passeports et cartes d'identité

Pensez à organiser vos vacances en anticipant pour l'obtention de votre passeport ou de votre CNI.
Merci de prendre rendez-vous en Mairie pour ces démarches administratives au 03 26 48 72 09.

Pour la 8ème année, vous êtes conviés à une matinée de « nettoyage de printemps »
le samedi 27 avril 2019
à partir de 10h00

Ma commune propre – Je participe !

Rendez-vous place de la mairie, tous les participants seront ensuite conviés à un apéritif barbecue

Analyses d'Eau du 15 mars 2019

L'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur. Cependant la concentration en chlore résiduel est supérieure à la moyenne, elle est corrigée et va être recontrôlée rapidement. Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie. L'eau est propre à la consommation.

Elections européennes le 26 mai 2019

Élections européennes 2019

Les élections au Parlement européen constitue un moment déterminant pour tous les citoyens européens des 28 états membres.
Les électeurs sont appelés à élire les 79 députés européens représentant la France qui siègeront pour les 5 années à venir.

Rendez-vous au bureau de vote de la Mairie de 8h à 18h le dimanche 26 mai 2019.

15ème vide grenier annuel du foot dimanche 30 juin 2019

Buvette et restauration sur place

Inscriptions lors des permanences tous les samedis de mai et de Juin de 10h à 12h dans l'entrée de la mairie

Feuilles d'inscription sur place ou dans les commerces.

SLP FOOT—Equipe féminine

Le club du SL PONTFAVERGER recherche pour la saison 2019-2020 des joueuses seniors pour créer son équipe féminine .

Contact:
Myriam Belloy:06 04 50 72 18
Dominique Feucher : 06 75 51 35 80
Thierry Fennebresque : 06 98 31 77 94

Ecole maternelle—réunion de rentrée 2019/2020

La réunion d'information des nouveaux inscrits est prévue le jeudi 20 juin 2019 à 18h à l'école maternelle de Pontfaverger.

Loto de l'école élémentaire de Pontfaverger-M

Le 4ème loto annuel de l'école élémentaire a eu lieu le samedi 6 avril 2019, le succès a encore cette année été au rendez-vous.
L'école remercie vivement les commerçants partenaires, les parents co-organisateurs et bien-sûr les participants plus ou moins chanceux.
Les bénéfices permettront de financer entre autres des achats pédagogiques et les sorties de fin d'année de chaque classe.
Rendez-vous l'année prochaine.

Contrats Eau potable et Eaux usées

Le contrat DSP EAU POTABLE avec la Ste VEOLIA sur les 9 communes de l'ex Communauté de Communes des Rives de la Suippe est achevé depuis le 31 mars 2019.
A compter du 1er avril 2019, le service sera assuré en régie par la CUGR avec un prestataire de service.
Pour les interventions et questions techniques, il faudra désormais contacter directement **La Direction de l'Eau et de l'Assainissement – CENTRE ISLES SUR SUIPPE – au 03 26 04 42 50.**
La gestion des eaux usées est toujours en délégation de service public avec VEOLIA jusqu'au 15/06/2020. Les usagers devront donc continuer pour tout problème relatif à l'assainissement collectif à téléphoner à VEOLIA.
Normalement VEOLIA doit communiquer sur le changement lors de l'envoi de la dernière facture d'eau.
Au niveau du Grand Reims, la page eau de votre commune sur le site internet :
(https://eau.grandreims.fr/accueil.html) est actualisée avec les nouveaux contacts relation clientèle et intervention eau, et une actualité adaptée au contexte de la commune sera publiée :
« A compter du 1er avril 2019, la Communauté urbaine du Grand Reims reprend en direct l'exploitation du réseau d'eau potable sur la commune et la facturation de vos consommations d'eau.
La reprise des données par les services du Grand Reims est en cours.
La gestion du réseau d'assainissement collectif reste réalisée par la société VEOLIA qui vous enverra en 2019 la facture pour la collecte et le traitement des eaux usées.